Non, les salariés ne sont pas sacrifiés !

Jean-Marc Vittori, *Les Echos*, 4 novembre 2008
http://www.lesechos.fr/info/analyses/4792648.htm?xtor=RSS-2059

Officiellement, les profits écrasent de plus en plus les salaires. Ce n'est pas vraiment officiel, mais c'est tout comme. Le message est écrit dans les journaux, dit à la radio, répété à la télévision, martelé sur Internet. Un quotidien dit de référence évoque « la part décroissante des salaires dans le partage de la valeur ajoutée ». Il emploie le bon vocabulaire, mais à mauvais escient. Car le message est faux. La part des salaires ne décroît pas. Elle est au contraire d'une rare stabilité depuis vingt ans. On n'est pas sur un toboggan, mais dans un corridor. En ces temps de colère sociale rampante, il est urgent de le rappeler.

Avant d'aller plus loin, précisons de quoi il est question ici. Le point de départ, c'est la valeur ajoutée des sociétés non financières, autrement dit l'ensemble des richesses créées dans les millions d'entreprises du pays. Cette valeur ajoutée constitue l'essentiel du fameux produit intérieur brut. Son partage est un enjeu crucial. Il détermine d'une part ce qui revient aux salariés et, d'autre part, ce qui va à l'entreprise, pour investir et rétribuer les actionnaires qui y ont placé leur argent. La répartition varie au gré des rapports de force (quand le chômage monte, les salariés obtiennent moins facilement des augmentations), des impératifs du moment (en temps de révolution industrielle, il faut de l'argent pour investir) et du type d'activité (un commerçant a plus d'employés et moins de capital à financer qu'un fabricant de puces).

Deux raisons, au moins, expliquent la conviction profondément ancrée que tout va toujours plus mal pour les salariés. D'abord, c'est vrai... ailleurs. Ces vingt dernières années, le partage des revenus dans les pays développés est devenu beaucoup plus favorable aux actionnaires, au détriment des salariés. Le Fonds monétaire international, la Banque des règlements internationaux et la Commission européenne l'ont montré clairement dans des travaux publiés l'an dernier, et les économistes débattront encore longtemps de l'impact de la mondialisation, des nouvelles technologies ou d'une Chine émergente sur cette déformation profonde. Mais tous les travaux montrent aussi... l'exception française. Ça descend partout, sauf chez nous ! Certains esprits suspicieux accusent les chiffres (1). Mais cette exception se retrouve dans d'autres questions liées aux revenus, comme le montre le très instructif rapport « Croissance et inégalités » publié par l'OCDE récemment.

Ensuite, ça a été beaucoup plus mal pour les salariés français... il y a longtemps. Dans les années 1980, pour être précis. Au début des années 1980, les salariés captaient 74 % de la valeur ajoutée. En cinq ans, cette part est tombée à 65 % (elle a ensuite très peu varié). Il y a donc bien eu une forte chute, conséquence de la politique de rigueur menée par les Premiers ministres socialistes de l'époque, Pierre Mauroy et Laurent Fabius. Dès lors, le combat pour un partage plus favorable aux salariés pourrait paraître solidement justifié... sauf que la situation de la première moitié des années 1980 était aberrante, au vrai sens du terme - « qui s'écarte du type normal ». Il faut remonter plus loin pour s'en apercevoir. Dans les années 1950 et 1960, le partage était à peu près stable (une fois corrigé de la montée en puissance de la condition de salarié qui a fait progresser les salaires au détriment des revenus des indépendants). Mais le choc pétrolier de 1973-1974 a aussi été un choc sur les entreprises qui ont laissé filer les salaires. D'où une « bosse des salaires » qui culmine au début des années 1980... avant une descente logique. Certes, le partage des années 1990-2000 est moins favorable aux salariés que celui des années 1960. Mais les entreprises renouvellent leurs machines plus souvent qu'avant. C'est par exemple le cas des ordinateurs. Elles ont donc plus de capital à amortir.

Beaucoup de salariés ont d'autres raisons de sentir un pincement. La montée des cotisations sociales a érodé leur pouvoir d'achat pour financer des retraites de plus en plus nombreuses et des dépenses de santé en plein essor. Les embauches à 35 heures ont eu pour contrepartie une rigueur salariale renforcée. Et les très hauts salaires ont progressé trois ou quatre fois plus vite que les autres au cours de la décennie écoulée. Mais nous sommes ici dans le partage entre salariés. Répétons-le : non, la part des salaires dans la richesse des entreprises n'a pas chuté ces dernières années !

(1) Le débat a été très animé depuis un an sur cette question.
Voir une bibliographie commentée sur lesechos.fr ou [sur hussonet]